



# « TRAIL DES COQS » REGLEMENT 2025

## Organisation

Le trail des coqs est une épreuve organisée par l'association « Racing Club Dormans ». La course aura lieu le dimanche 15 juin 2025, départ donné au château de Dormans (51)

## Engagement

Le trail des coqs est ouvert à toutes personnes hommes, femmes majeur à partir de la catégorie junior licenciés FFA, FFtri ou non licenciés.

## Inscriptions

Les inscriptions se feront essentiellement sur la plateforme jusqu'au 13/06/2025 : <https://ledossard.com/inscription/index.php?id=2747>

Le Coquelet	9,8Km	10€
Le Coq	15,2Km	15€

Aucun document papier ne sera accepté sur place. Les PPS seront traités en amont de l'événement : ils devront être téléchargés au préalable directement sur le site d'inscription en ligne [www.ledossard.com](http://www.ledossard.com) (cf lien ci-dessus).

Chaque participant licencié FFA ou FFtri devra fournir une copie de sa licence à jour, les non licenciés devront obligatoirement fournir un PPS valide.

Un dossier incomplet (Remplissage Inscription + PPs OU Licence) annulera toute possibilité de participation à l'événement.

Nombre de participants maximum sur cette course : 500

L'inscription à cette épreuve implique la connaissance et l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement

## Dossards

Les dossards seront à retirer :

- Le dimanche 15 juin de 7h30 à 9h00 au Château de Dormans.

## Ravitaillement

Un ravitaillement est prévu au 7<sup>ème</sup> Km et à l'arrivée.

Collation, fruits secs et biscuits seront disponible sur le ravitaillement

Chaque coureur devra prévoir son ECO CUP.

## Assurance

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite auprès d'AXA. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement.

## Sécurité / Secours

Un médecin de course et des professionnels de Santé seront présents pour assurer les secours.

La sécurité est assurée par des signaleurs situés sur le parcours notamment au niveau des voies de circulation, et tous en liaison téléphonique. Cependant chacun doit impérativement respecter les règles du code de la route.

### **Equipements**

Veillez à adapter votre équipement aux conditions météorologiques du moment. Il est fortement conseillé de vous munir des équipements suivants : porte bidon ou camel back (minimum 0.75 l de boisson), couverture de survie, sifflet, veste imperméable ou coupe-vent, barres énergétiques.

Le parcours emprunte des chemins et sentiers dans les vignes et les bois et peuvent être boueux et glissant même en cette saison, des chaussures type trail sont recommandées

### **Services**

WC sur place

### **Résultats / Podium / Récompenses**

Résultats : Ils seront établis à l'issue de l'épreuve.

Podiums : Scratch (3 premiers hommes et 3 premières femmes) + 1<sup>er</sup> Homme et 1<sup>ère</sup>

Femme catégories : Junior / Espoir / Séniors / Vétérans

### **Buvette / Restauration**

Disponible sur place : boissons et restauration rapide froides et chaudes

### **Droit à l'image**

Les participants autorisent expressément les organisateurs, les partenaires et les médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation aux épreuves, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et publicitaires.

Les participants autorisent aussi l'organisateur à faire apparaître certains éléments de leur course sur la liste des Coureurs ainsi que sur celle des résultats.

### **Dédit ou Abandon**

En cas d'annulation de l'événement, quel qu'en soit les motifs, l'organisateur s'engage à rembourser tous les participants (inscrits sur la liste définitive de départ de course) à hauteur du montant restant après charges de leur inscription en ligne.

Toute annulation, 24h00 avant le départ, toute absence non justifiée par un justificatif médical ou décès, ne donnera lieu à quelconque remboursement.

### **Respect du règlement**

La manifestation est soumise au respect des règles techniques et de sécurité de la FFA . Le fait de s'engager et de participer à cette épreuve implique, pour les coureurs, la connaissance et l'acceptation sans restriction ni réserve du présent règlement consultable sur le site de l'association.